

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2007

LOI DE FINANCES POUR 2008 - (n° 189)
 (Seconde partie)
 (Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II - 2

présenté par
 le Gouvernement

ARTICLE 33

État B**Mission « Administration générale et territoriale de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Administration territoriale <i>Dont titre 2</i>	0 0	4 215 910 0
Administration territoriale : expérimentations Chorus <i>Dont titre 2</i>	0 0	185 968 0
Vie politique, culturelle et associative <i>Dont titre 2</i>	0 0	3 277 433 0
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur <i>Dont titre 2</i>	0 0	9 754 759 4 375 000
TOTAUX	0	17 434 070
SOLDE	-17 434 070	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement prend en compte les éléments suivants :

1) une majoration de crédits destinée à abonder, à titre non reconductible et conformément au souhait exprimé par votre commission des finances, de 27.000 € le plafond de la mission « Administration générale et territoriale de l'Etat ». Ces crédits seront imputés sur le programme « Vie politique, culturelle et associative », action 04 « Cultes », titre 6, catégorie 64.

2) une minoration des crédits de 6.375.000 € destinée à gager les ouvertures de crédits opérées en première délibération au profit de la dotation « Présidence de la République » de la mission « Pouvoirs publics ». Cette minoration de crédits sera imputée sur le programme « Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur » dont 4.375.000 € sur les dépenses de personnel et 2.000.000 € sur les autres dépenses.

3) une minoration des crédits de 11.086.070 € destinée à gager les ouvertures de crédits opérées lors de cette seconde délibération.

Cette minoration est répartie de la façon suivante :

- -4.215.910 € sur le programme « Administration territoriale » ;
- -185.968 € sur le programme « Administration territoriale : expérimentation Chorus » ;
- -3.304.433 € sur le programme « Vie politique, culturelle et associative » ;
- -3.379.759 € sur le programme « Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur ».